



PUBLIC

Les Utilisateurs, Acquéreurs et/ou Distributeurs de produits professionnels de type 14, 18 et 20.

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

21 heures (3 jours)

EVALUATION

- Evaluation des acquis de la formation (QCM formalisé de 30 questions)
- Evaluation de la formation
- Attestation de fin de formation

LIEU

En distanciel ou en présentiel, en inter-entreprise ou en intra-entreprise.
Calendrier sur notre site internet.

TARIFS

- 3 jours de formation : **570 €**
- Prix net, non soumis à TVA (Art. 261.4.4a du CGI)

CONTACT ET INSCRIPTION

contact@adeovia.fr / Tel : 07 64 79 94 45

Référent handicap : stephane.samolej@adeovia.fr

6 rue du Sentier
91390 Morsang-sur-Orge
www.adeovia.fr

Nom du certificateur :
**Ministère de la Transition Ecologique
et de la Cohésion des Territoires**

Date d'enregistrement :
01/01/2024

Répertoire Spécifique - N° de fiche :
RS6442

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

CONTENU

Introduction

1. Contexte
2. Introduction au certificat individuel pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »
3. Définitions

Partie 1 – Cadre réglementaire

1. Cadre réglementaire européen et français
2. Arrêté Certibiocide
3. Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)
4. Fiche Technique (FT)
5. Fiche de Données Sécurité (FDS)
6. Stockage et transport des produits biocides

Partie 2 – Les nuisibles

1. Rongeurs et moyens de lutte
 - a. L'identification des nuisibles
 - b. La lutte contre les nuisibles
 - c. L'application du traitement
 - d. L'évaluation de l'efficacité du traitement

2. Insectes et moyens de lutte

- a. Identification des insectes
 - b. Lutte contre certains insectes
 - c. Diagnostic
 - d. Choix et réalisation du traitement
3. Autres vertébrés
 - a. Les autres vertébrés nuisibles
 - b. Les méthodes de lutte

Partie 3 – Prévention des risques pour l'environnement

1. Contexte
2. Étiquette et informations écotoxicologiques
3. Risques environnementaux et gestion des risques
4. Gestion des déchets

Partie 4 – Prévention des risques pour la santé humaine

1. Danger lié aux produits biocides
2. Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
3. Risques liés aux produits biocides
4. Mesures de protection
5. Conduite à tenir en cas d'accident

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Dossier technique remis au stagiaire
- Présentation sur écran
- Etude de cas
- Echanges et partages

MODALITES ET DELAIS D'ACCES AUX FORMATIONS

Les modalités et les délais d'accès à nos formations sont détaillés dans nos Conditions Générales de Ventes, accessibles sur notre site internet.